


VILLE D'AUBANGE


URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue des Vergers, 42, à 6792 HALANZY, cadastré 3e division, section C n°3194K-3201C.

Le projet consiste en l'**extension d'une étable**, et est soumis à une enquête publique.
Lequel projet présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'enquête publique :

D.VIII.13 Publicité supplémentaire pour l'implantation d'une construction en zone agricole

Ecart(s) au GCU :

- Matériaux en façade et en toiture
- Pente de la toiture
- Hauteur sous corniche du bâtiment

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.6 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, rue Haute n°22, à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be):

- le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous uniquement) ;
- les mardis et jusqu'à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10 – mail : urbanisme@aubange.be).

Période d'enquête publique : ouverte le **27/08/2026** et clôturée le **10/09/2026**, dont l'affichage commence le **17/08/2026**.

Réclamations et observations écrites :

- par courrier ordinaire : Hôtel de ville, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS ;
- par courrier électronique : urbanisme@aubange.be ;
- ou remises directement au Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **114/26**.

